

N°505 – 30 SEPTEMBRE 2007

## Le SNCTA rend des comptes et assume

QUELQUES JOURS APRES LA CAP EXCEPTIONNELLE ET JUSTE AVANT LA PUBLICATION AU JOURNAL OFFICIEL DU NOUVEAU STATUT ICNA LE SNCTA FAIT UN POINT D'ETAPE SUR SES PRIORITES

Lors des élections professionnelles de mars 2006, le SNCTA avait fait de la transposition de la *Directive Licence* sa première priorité.

Notre crédibilité passe par des résultats et surtout par le respect des engagements pris devant l'ensemble des ICNA. Une parole assumée :

- Le statut ICNA est renforcé dans la Fonction Publique ;
- L'ENAC constituera un passage obligé pour tous les ressortissants européens ; le niveau de recrutement est consolidé, la formation initiale et la formation continue sont renforcées ;
- La pluridisciplinarité (fonctions contrôle et fonctions encadrement) comme le multitraining (formation TWR, APP et CRNA pour tous) sont consolidés ;
- Le 4<sup>ème</sup> grade terminant au HEA est mis en place ;

Les résultats sont là mais il reste des dossiers importants, et le SNCTA continuera à répondre aux attentes des personnels. Ainsi, les récentes avancées statutaires nécessiteront des ajustements pour quelques dizaines de cas mal pris en compte.

Le SNCTA continuera d'assumer ses engagements devant les personnels. A l'heure des grands débats de société, le SNCTA rappelle à l'administration que seule la logique protocolaire permet de garantir un climat de confiance. Nous respectons nos engagements ; nos interlocuteurs doivent faire de même.

## Le SNCTA prend le cap

L'EUROPE, DEUXIEME ENGAGEMENT ELECTORAL DU SNCTA, DEVIENT DESORMAIS SA PRIORITE N°1. LE TRAVAIL, L'ENERGIE ET LA DETERMINATION DU SNCTA SONT DESORMAIS Tournés vers LA CONSTRUCTION DU PREMIER SERVICE PUBLIC EUROPEEN

### Le SNCTA est CONTRE

- ✗ La compétition entre prestataires de services ;
- ✗ Le démantèlement de la DSNA ;
- ✗ La privatisation des services de contrôle des tours ;
- ✗ Le démantèlement des services « supports » nécessaires au contrôle aérien ;
- ✗ Des systèmes techniques où le contrôleur ne deviendrait que de simples « pousseurs de boutons » ;
- ✗ La main mise sur la gestion du contrôle aérien par des entreprises privées et/ou des compagnies aériennes.

### Le SNCTA est POUR

- ✓ Un Service Public pour une région de l'Europe regroupant les espaces du Benelux, de la France, de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie ;
- ✓ Un prestataire intégré unique, gérant du sol à illimité ;
- ✓ La création d'une Organisation Internationale dirigée par les Etats pour rendre les services du contrôle ;
- ✓ Un financement exclusivement public via les redevances ;
- ✓ Un détachement de fonctionnaire d'Etat dans un statut de fonctionnaire Européen ou International ;
- ✓ Une école intégrée au prestataire (et non un Etablissement Public comme l'ENAC).